

# Que pourrait faire le gouvernement fédéral s'il voulait vraiment réduire le chômage chez les jeunes?

Présentation au Comité permanent des finances de la Chambre des communes concernant l'Étude sur le chômage chez les jeunes

Armine Yalnizyan, *économiste principale*<sup>1</sup>

Je vous remercie de m'avoir invitée à prendre la parole devant le Comité. Cela me fait plaisir de voir que l'enjeu du chômage chez les jeunes Canadiens attire l'attention, puisque la reprise n'a entraîné aucun emploi pour les jeunes et que la situation s'est dégradée au cours de la dernière année.

Il est vrai que les taux de chômage chez les jeunes étaient plus élevés à la fin des années 1970 et au début des années 1980 qu'aujourd'hui, mais le gouvernement progressiste conservateur alors au pouvoir avait instauré de nombreuses mesures visant à rétablir l'équilibre, comme la Planification de l'emploi<sup>2</sup>, une stratégie de milliards de dollars comptant des centaines de milliers de participants qui avaient les jeunes comme clientèle cible.

En comparaison, les dépenses actuelles pour la Stratégie emploi jeunesse ont diminué de plus de 50 millions de dollars entre 2010-2011 et 2012-2013 et le gouvernement prévoit les réduire de 30 millions de dollars additionnels d'ici 2015-2016<sup>3</sup>. Dans son dernier budget, le gouvernement fédéral a annoncé 35 millions de dollars par année pendant les 2 prochaines années pour la création de 4 000 nouveaux stages rémunérés<sup>4</sup>. Il semble que ce financement provienne du budget toujours plus restreint de la Stratégie emploi jeunesse plutôt que de fonds supplémentaires.

Les jeunes Canadiens obtiennent un pourcentage toujours plus petit des emplois créés et il y a plus ou moins 265 000 jeunes chômeurs de plus qu'en 2008. Cette situation est demeurée presque inchangée depuis juillet 2009, au creux de la récession. Parmi les emplois disparus, plus des deux tiers étaient à temps plein.

Les jeunes représentent le seul groupe qui a enregistré des pertes d'emploi continues<sup>5</sup> depuis un an.

Il est surprenant de constater qu'au moins jusqu'à l'année scolaire 2011-2012, la diminution du nombre de jeunes occupant un emploi et l'augmentation du nombre d'inscriptions<sup>6</sup> dans les établissements d'enseignement postsecondaire étaient presque égales.

Les législateurs ne sont pas tirés d'embarras pour autant. Les jeunes font clairement tout en leur pouvoir pour acquérir ou améliorer des compétences dans l'objectif d'accroître leur employabilité.

Cela n'a pas suffi pour prévenir le chômage ou le sous-emploi.

Voilà un pari coûteux. Hier, le Hill Times publiait<sup>7</sup> que la dette des étudiants est en hausse depuis la récession. Le groupe dont la dette est la plus élevée à l'obtention du diplôme, une dette supérieure à 30 000 \$, a connu la croissance la plus élevée depuis 2009, soit 33 %.

Il n'est pas surprenant qu'ils exercent n'importe quel emploi. De nombreux jeunes sont sous employés pour ce qui est des heures de travail et des compétences.

Les solutions offertes en ce qui concerne le chômage chez les jeunes sont souvent axées sur la formation et l'éducation, modifiant l'offre de main-d'œuvre. Cependant, la demande de main-d'œuvre connaît également des changements.

Il s'agit d'un marché favorable à l'acheteur. Les employeurs peuvent choisir leurs employés dans un immense bassin de candidats. Les nouveaux arrivants, les travailleurs âgés et les jeunes travailleurs sont tous en concurrence les uns avec les autres pour les possibilités d'emploi dans un contexte où la croissance est lente.

Sans surprise, nous entendons davantage parler de stages non rémunérés. Certains jeunes les utilisent pour ajouter une expérience pertinente ou intéressante dans leur curriculum vitae. Certains employeurs les utilisent pour exploiter le désespoir.

Nous ignorons si ce phénomène est nouveau. Nous ne disposons d'aucune statistique officielle pour effectuer une comparaison avec les récessions antérieures. Toutefois, la situation est intuitivement logique : qu'ils soient très compétents ou non, il est de plus en plus difficile pour les travailleurs d'entrer sur le marché du travail. Malheureusement, cette situation découle principalement de la politique publique.

Disons que la présente réunion prouve une véritable recherche d'options pour régler ces problèmes. Voici sept solutions politiques possibles.

## **1) Premièrement : ne pas empirer les choses – aider les gens à trouver les emplois qui existent**

Le nombre de personnes utilisant le projet pilote pour travailleurs peu qualifiés dans le cadre du programme pour les travailleurs étrangers temporaires<sup>8</sup>, qui se chiffrait à 13 000 en 2007, est passé à plus de 30 000 (effectif des travailleurs le 1<sup>er</sup> décembre); le nombre de participants du programme d'expérience de travail à l'étranger pour les jeunes a plus que doublé; il se chiffre désormais à 63 000 personnes.

Les jeunes Canadiens doivent eux aussi acquérir de l'expérience. **Il faut veiller à ce que les entreprises à la recherche d'avis relatifs au marché du travail et d'étudiants pour des échanges à l'étranger axés sur le travail publient ces occasions** dans le guichet d'emplois national<sup>9</sup> **pendant au moins plusieurs semaines.**

Il est essentiel de disposer de renseignements de meilleure qualité sur les emplois par industrie, par niveau d'expérience et par secteur géographique pour assurer une meilleure concordance des compétences.

## **2) Accroître la mobilité du marché du travail – aider les gens à avoir accès aux emplois**

Bien que Toronto représente le marché de l'emploi le plus important et que cette ville compte le plus grand nombre de possibilités d'emploi, la croissance de l'emploi est plus

rapide en Alberta, en Saskatchewan et dans le Nord; soit des destinations coûteuses pour les étudiants écrasés par les dettes. Le loyer du premier et du dernier mois n'est jamais bon marché dans les villes où le marché du travail est très actif. Les travailleurs étrangers temporaires peuvent être jumelés avec des employeurs avant d'arriver dans un nouvel endroit, mais les jeunes Canadiens ne sont souvent pas aussi chanceux.

La semaine dernière seulement, la Banque du Canada<sup>10</sup> a produit une analyse révélant une faible croissance et a proposé de remédier à la situation en supprimant les obstacles entourant la migration de travail. **Pour accroître la mobilité, il serait possible d'offrir aux jeunes âgés de moins de 30 ans une compensation des coûts pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ s'ils déménagent à plus de 100 kilomètres pour chercher un emploi.**

### **3) Le recours aux subventions salariales pour les jeunes peut favoriser la création d'emplois dans les marchés à faible croissance du secteur privé**

De nombreuses collectivités où la croissance de l'emploi est faible sont prises dans un cercle vicieux : moins d'occasions signifient le départ d'un plus grand nombre de jeunes, ce qui complique les perspectives d'avenir. **Les employeurs pourraient avoir accès à une subvention de 10 \$ l'heure s'ils embauchent des travailleurs de moins de 30 ans dans les régions enregistrant une faible croissance ou un taux de chômage élevé pendant les deux premiers mois de l'emploi.**

### **4) Étendre les stages rémunérés et les emplois d'été grâce à une augmentation d'un dollar à 50 cents pour les provinces et les municipalités**

Le gouvernement fédéral pourrait facilement doubler, voire tripler, le nombre de stages rémunérés et d'emplois d'été dans le secteur public en **octroyant des fonds équivalant à ceux des provinces et des municipalités**. Il n'y a pas de pénurie de travail dans nos collectivités et les listes d'attente sont longues pour les emplois d'été offerts aux jeunes.

### **5) Interventions gratuites?**

Le gouvernement fédéral a déjà alloué 4 milliards de dollars au Fonds Chantiers Canada<sup>11</sup>. Il pourrait **réserver aux jeunes Canadiens un cinquième des emplois créés grâce aux projets d'infrastructure financés par le gouvernement fédéral.**

### **6) Donner l'exemple, donner le ton**

Le gouvernement fédéral devrait prêcher par l'exemple et établir les règles du jeu.

**Modifier le Code canadien du travail afin d'interdire précisément les stages non rémunérés.**

### **7) Faire le suivi des stages non rémunérés**

On ne sait pas ce qu'on ne sait pas. Ce n'est pas une façon de faire de la politique publique.

**Fournir des fonds supplémentaires à Statistique Canada afin de surveiller mensuellement les stages non rémunérés par l'ajout de questions dans l'Enquête sur la population active.**

La mise en œuvre de toutes ces solutions pourrait coûter moins de 200 millions de dollars comparativement aux milliards de dollars que le gouvernement fédéral a promis pour appliquer 2 nouvelles réductions d'impôts qui, selon le ministère des Finances du Canada, devraient avantager principalement des Canadiens plus âgés et plus riches.

- *Doubler la contribution au compte d'épargne libre d'impôt* : à votre avis, quelle est la proportion des Canadiens de moins de 30 ans qui ont encore 10 000 \$ à épargner après avoir contribué le montant maximal à leur REER (ce qui pourrait représenter de l'argent dans leurs poches cette année)?

Selon les estimations, ce programme représentait un manque à gagner de 305 millions de dollars<sup>12</sup> en 2012. Le professeur Kevin Milligan, économiste à l'Université de la Colombie-Britannique, estime que ce plan coûtera plus de 10 milliards de dollars<sup>13</sup> aux contribuables à pleine maturité.

- *Adopter le fractionnement du revenu pour les jeunes familles* : Peu de jeunes familles peuvent profiter du fractionnement du revenu. De plus en plus de jeunes occupent un emploi inférieur à leurs compétences ou un emploi temporaire pour s'en sortir. De plus en plus, il faut deux travailleurs à temps plein pour qu'un ménage puisse faire partie de la classe moyenne et conserver cette situation. Les promesses électorales du gouvernement depuis 2011 entraîneraient une baisse des revenus du gouvernement fédéral estimée à 2,7 milliards de dollars<sup>14</sup> et elles ne favoriseraient que 14 % des Canadiens<sup>15</sup>.

J'espère que le gouvernement du Canada prendra des mesures pour remédier au problème du chômage chez les jeunes au pays. Cependant, s'il décide de se concentrer sur d'autres priorités, les présentes allocutions porteront certainement à réflexion, car tous les partis réfléchissent à la façon dont ils organiseront les éléments de leur plateforme pour les élections de 2015.

Les jeunes Canadiens comptent, non seulement en tant qu'électeurs, mais en tant que base décidant du succès ou de l'échec de notre avenir collectif. Nos politiques publiques doivent permettre de veiller à ce que nous ne puissions pas gaspiller nos cadeaux, qu'il s'agisse de l'environnement ou de personnes. Les jeunes, délaissés (ou pire encore), pendant des années doivent devenir une priorité politique. Il nous faut un plan d'action; un plan d'action pour les jeunes. Si le gouvernement n'en conçoit pas un, je suis certaine que les partis d'opposition s'en chargeront.

---

## Notes de fin

<sup>1</sup>Fondé en 1980, le Centre canadien de politiques alternatives est un institut de recherche indépendant et non partisan s'intéressant aux questions de justice sociale, économique et environnementale. Il s'agit d'un organisme de bienfaisance à but non lucratif enregistré qui est appuyé par plus de 12 000 membres au Canada.

2 *Planification de l'emploi*, [http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl\\_oag\\_198711\\_14\\_f\\_4222.html](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_198711_14_f_4222.html)

3 Tableaux de renseignements supplémentaires du *Rapport sur les plans et les priorités* pour différents exercices d'Emploi et Développement social Canada : Dépenses réelles : [http://www.edsc.gc.ca/fra/publications/rmr/2011\\_2012/index.shtml](http://www.edsc.gc.ca/fra/publications/rmr/2011_2012/index.shtml) Dépenses prévues : [http://www.edsc.gc.ca/fra/publications/rpp/2013\\_2014/supplementaire.shtml](http://www.edsc.gc.ca/fra/publications/rpp/2013_2014/supplementaire.shtml)

4 Voir Gouvernement du Canada, *Plan budgétaire de 2014*, p. 83 et 84. <http://www.budget.gc.ca/2014/docs/plan/pdf/budget2014-fra.pdf>

5 Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, estimations désaisonnalisées de la population active sur une base mensuelle, <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?id=2820087&pattern=282-0069..282-0089&p2=31&tabMode=dataTable&p1=1&retrLang=fra&srchLan=-1&lang=fra>

6 Statistique Canada, *Effectifs postsecondaires*, <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?id=4770019&pattern=&p2=31&stByVal=1&p1=1&tabMode=dataTable&paSer=&csid=&retrLang=fra&lang=fra>.

7 *The Hills Times*, « Youth Policy Briefing », 24 mars 2014, [http://www.hilltimes.com/policy\\_briefing/03-24-2014](http://www.hilltimes.com/policy_briefing/03-24-2014)

8 Citoyenneté et Immigration Canada, Statistiques, *Effectif au 1<sup>er</sup> décembre des travailleurs étrangers selon le sous-statut annuel*, <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2012/temporaires/06.asp>

9 Gouvernement du Canada, *Guichet emplois*, <http://www.guichetemplois.gc.ca/accueil-fra.do?lang=fra>

10 Banque du Canada, *Redefining the Limits to Growth*, Stephen Poloz, 18 mars 2014, <http://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2014/03/remarks-180314.pdf>

11 Gouvernement du Canada, *Fonds Chantiers Canada*, mise à jour du plan budgétaire 2014, <http://www.infrastructure.gc.ca/plan/nbcf-nfcc-fra.html>

12 Ministère des Finances du Canada, *Dépenses fiscales et évaluations 2012*, <http://www.fin.gc.ca/taxexp-depfisc/2012/taxexp-depfisc12-fra.pdf>

13 Kevin Milligan, *Tax Free Savings Account: Introduction to the Policy Forum and Simulations of Potential Revenue Costs*, <http://faculty.arts.ubc.ca/kmilligan/research/papers/TFSA-milligan-intro.2.1.pdf>.

14 Steven Chase, « Oliver Says He Will Study Income Splitting Pledge », *Globe and Mail*, 19 mars 2014, <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/joe-oliver-jim-flaherty-income-splitting/article17576503/>

15 David MacDonald, Centre canadien de politiques alternatives, *Income Splitting In Canada: Inequality by Design*, janvier 2014, <https://www.policyalternatives.ca/publications/reports/income-splitting-canada>



**S'il vous plaît, faites un don... Aidez-nous à continuer d'offrir gratuitement des publications en ligne.**

Grâce à votre soutien, nous pouvons continuer de produire des études de grande qualité et nous assurer qu'elles sont consultées par des citoyens, des journalistes, des décideurs et des organismes progressistes. Visitez le [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca) ou appelez au 613-563-1341 pour de plus amples renseignements.

Les opinions et les recommandations contenues dans ce rapport, et toutes erreurs qui pourraient s'y être glissées, n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions des éditeurs ou des bailleurs de fonds de ce rapport.

Que pourrait faire le gouvernement fédéral s'il voulait vraiment réduire le chômage chez les jeunes?